

entreprises fluviales de France

LOGISTIQUE FLUVIALE

Malgré la crise, le défi de la transition écologique et énergétique reste une priorité

Après des années de collaboration sur le transport fluvial des produits développés par Saipol du groupe Avril, CFT, leader du transport fluvial spécialisé, innove dans le cadre de sa démarche RSE et devient la **première entreprise à faire fonctionner un bateau fluvial à Oleo100, l'énergie 100% végétale made in France**. Cette première expérimentation fluviale permet à Saipol de développer les débouchés de cette énergie auprès de nouveaux acteurs du transport, et leur offre ainsi la possibilité de **réduire leurs émissions de CO2 et de particules fines**.

La société CFT est le premier transporteur fluvial à choisir Oleo100, une **solution alternative** jusqu'ici proposée aux flottes captives de poids lourds routiers. Le premier chargement sur l'automoteur « Sandre », choisi pour son activité au cœur de Paris, s'est déroulé ce matin, vendredi 29 mai, pour une **expérience d'une durée de 6 mois**. Les premiers retours techniques et en termes de consommation seront connus et publiés après l'été, avant d'avoir des résultats définitifs en fin d'année. Cette démarche est d'ailleurs soutenue financièrement par Voies Navigables de France à travers son Plan d'Aide à la Modernisation et l'Innovation.

En attendant les résultats définitifs de cette expérimentation, une **réduction de 60 % des émissions de CO2 et jusqu'à 80% des émissions de particules fines a pu être constatée** sur les poids lourds routiers, en plus de permettre un **engagement dans l'économie locale** grâce à un colza d'origine française.

Pour Didier Leandri, président délégué général d'E2F :

« L'initiative de l'armateur CFT et de l'industriel Saipol, leaders sur leurs marchés respectifs, ouvre la voie à une filière de verdissement à la française très prometteuse.

Cette nouvelle expérience marque une fois encore l'engagement de la Profession fluviale dans la transition énergétique, selon un principe bien compris de partenariat de filière.

Elle préfigure aussi les Engagements pour la Croissance Verte (ECV) que le secteur prendra dans les prochains mois. »

CONTACT PRESSE :

Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr